Insee Analyses
Auvergne-Rhône-Alpes

N° 59
Juin 2018

Football : les adhésions plafonnent malgré l'essor de la pratique féminine

Le football est le sport qui regroupe le plus grand nombre de licenciés, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France. Cependant, les effectifs licenciés ne progressent plus depuis plusieurs années, au contraire des principaux sports collectifs de ballon, comme le handball ou le rugby. En revanche, le football féminin a réellement pris son envol, le nombre de licenciées ayant plus que doublé depuis 2010. Le football reste avant tout une pratique de jeunes. Ainsi, 52 % des licenciés ont moins de 20 ans. Il est très ancré dans les départements ruraux du Cantal, de la Haute-Loire ou de l'Allier, où il demeure plus accessible que d'autres activités sportives ou de loisirs. Au sein des quartiers prioritaires, les acteurs de la politique de la ville s'appuient sur le sport, et sur le football en particulier, pour encourager la mixité sociale.

Thierry Geay, Anna Simon, Insee

La Coupe du monde de football est l'un des événements les plus médiatisés au monde. Les résultats, et d'éventuels succès de l'équipe nationale lors de la 21e édition qui aura lieu en Russie du 14 juin au 15 juillet 2018, auront probablement des répercussions, au moins à court terme, sur la fréquentation des terrains.

Toujours le premier sport en nombre de licenciés

En 2016, 250 000 résidents de la région possèdent une licence de football. Celui-ci reste, en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France, le sport de prédilection. Il réunit presque deux fois plus de licenciés que le tennis, arrivant au second rang des sports les plus pratiqués, trois fois plus que le basket et cinq fois plus que le rugby, autres sports de ballon parmi les plus populaires. La fédération française de football totalise à elle seule 12 % des licences sportives de la région, tous sports confondus (y compris fédérations multisports). C'est un peu moins qu'au niveau national où les 2,1 millions de licences représentent 13 % de l'ensemble. Cette différence s'explique en grande partie par le rôle important que jouent les sports d'hiver dans la région.

La bonne place d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de licences (2e région après l'Île-de-France) est donc surtout le reflet de son poids démographique. Rapportés au nombre de personnes en âge de pratiquer *(définitions)*, les effectifs licenciés révèlent un niveau de pratique footballistique inférieur à celui d'autres régions. Auvergne-Rhône-Alpes occupe ainsi un modeste 10e rang en métropole, loin derrière la Bretagne et les Pays de la Loire.

1 Le nombre de licenciés du football stagne depuis plus de 15 ans

Évolution du nombre de licences entre 2000 et 2016 en Auvergne-Rhône-Alpes, base 100 en 2000

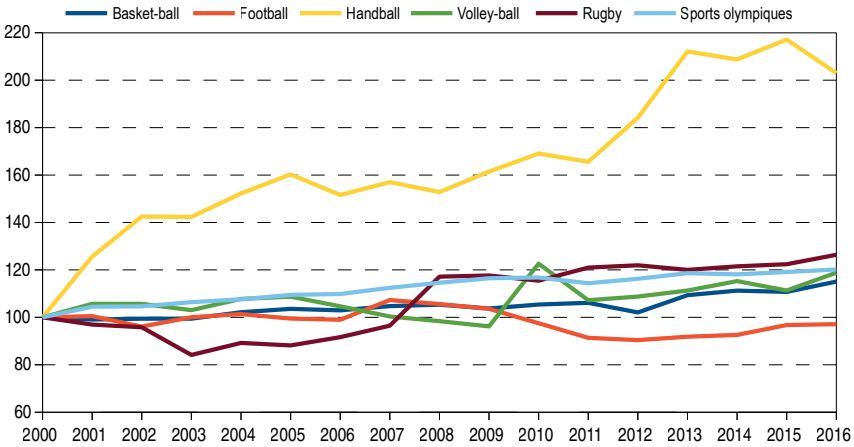

Note : contrairement aux autres sports de comparaison, les licences de handball incluent des licences particulières dites « événementielles ». Ces licences, utilisables dans le cadre de manifestations de promotion de l'activité, ne sont délivrées qu'une seule fois par an. Toutefois, leur poids dans l'ensemble des licences de handball n'est pas de nature à infléchir les tendances observées dans ce sport.

Source : Injep-Méos, Recensement des licences 2000 à 2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Insee

Une discipline en perte d'attractivité depuis quelques années

Prise dans son ensemble, la pratique sportive licenciée s'est développée au cours des quinze dernières années. Celle du football peine en revanche à se maintenir *(figure 1)*. Entre 2000 et 2016, le nombre de licences de football détenues par les résidents de la région diminue d'environ 7 400 unités (– 3 %), alors même que la population en âge de pratiquer progresse légèrement. Dans les départements de l'Ain et de l'Isère, qui attirent des jeunes actifs et leurs enfants avec l'extension de l'agglomération lyonnaise, les effectifs sont cependant en hausse (+ 21 % et + 16 % respectivement). Dans le même temps, les sports dits « olympiques », qui regroupent 31 disciplines sportives, ont délivré 20 % de licences supplémentaires dans la région. Les autres sports de ballon suivent des évolutions plus proches de cette moyenne, légèrement supérieure pour le rugby (+ 26 %), un peu moins forte pour le basket et le volley (+ 15 % et + 19 % respectivement). Ces sports bénéficiaient, il est vrai, d'un potentiel de développement plus important. Mais l'augmentation la plus spectaculaire concerne le handball. Le nombre de ses pratiquants a plus que doublé, comme au niveau national. Ainsi, en 2000, on comptait près d'une licence de handball pour douze de football en Auvergne-Rhône-Alpes. En 2016, c'est une pour six.

Plusieurs facteurs contribuent à cette perte d'attractivité du football. Il est d'abord concurrencé par une offre d'activités toujours plus grande et atteint sans doute aujourd'hui un effet de seuil. La médiatisation s'ouvre aussi plus largement à de nouveaux sports. À travers elle, la culture du résultat prend de l'importance, influant nécessairement sur les choix des individus, notamment des plus jeunes.

Exposition médiatique et performances sportives influencent la pratique

Le niveau de performance des équipes nationales ou des clubs participe à l'image d'un sport et peut donc en influencer le développement à plus ou moins long terme. L'exemple le plus marquant est sans doute celui de l'équipe de France de handball, qui « des Barjots aux Experts », s'est régulièrement distinguée dans les compétitions internationales.

Le constat est tout autre au niveau du football *(figure 2)*. Après ses victoires lors de la Coupe du monde 1998 et de l'Euro 2000, l'équipe de France a connu des fortunes diverses. Ainsi, la présence en finale de Coupe du monde de 2006, perdue face à l'Italie, semble avoir favorisé les adhésions (+ 8,4 % de licences la saison suivante en région). A contrario, les déboires de 2010 survenus en Afrique du Sud provoquent une forte baisse du nombre de licenciés (– 5,7 % en France et – 6,3 % en Auvergne-Rhône-Alpes), qui atteindra son niveau le plus bas en 2012. Puis le renouveau amorcé en 2014, et une Coupe du monde réussie au Brésil, semblent entraîner une reprise de la pratique entre 2014 et 2015.

2 Une Coupe du monde pour relancer la pratique ?

Évolution du nombre de licences du football (base 100 en 2003) et performance de l'équipe nationale lors des principaux événements internationaux

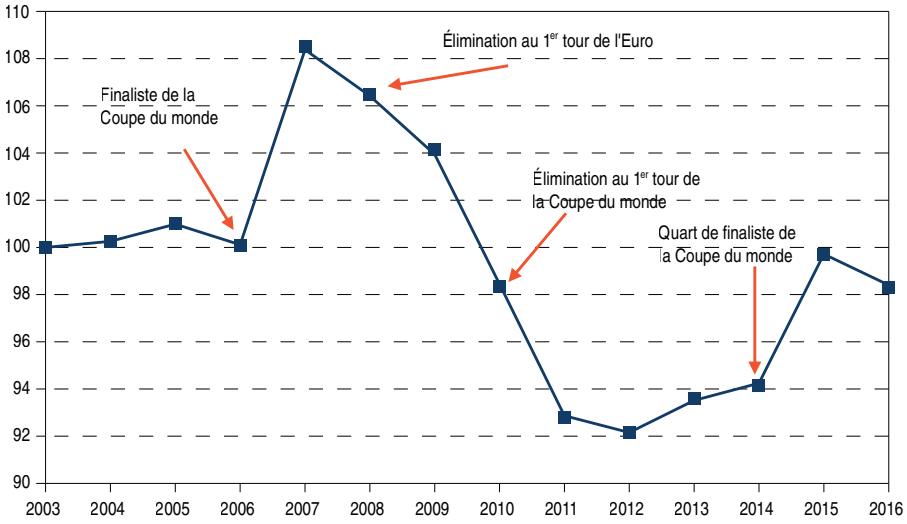

Champ : Ensemble des licenciés de la Fédération française de football (FFF)
Source : Injep-Méos, Recensement des licences 2003 à 2016

La pratique féminine gagne du terrain

Le football s'est résolument ouvert aux femmes ces dernières années, plus particulièrement depuis 2010. En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de licences féminines est ainsi passé de 8 100 en 2007 à plus de 18 300 en 2016. Les femmes détiennent aujourd'hui 7,3 % des licences régionales de football, contre seulement 2,9 % neuf ans plus tôt. La pratique physique et sportive des femmes, dans son ensemble, tend certes à s'accroître. Mais l'essor du football féminin doit sans doute aussi beaucoup à sa plus grande couverture médiatique. Si l'équipe nationale n'a jamais brillé lors des principales compétitions internationales, les joueuses de l'Olympique Lyonnais ont construit un solide palmarès et acquis une notoriété au niveau européen, qui contribue à la reconnaissance progressive du football féminin. La féminisation est aussi un axe de développement prioritaire des instances fédérales[1]. Au sein de la région, le nombre de pratiquantes a plus que triplé depuis 2007 dans l'Ain, l'Allier et le Rhône. Ces départements tiennent d'ailleurs le haut du classement en France pour la progression du nombre de licenciées. Malgré cette récente montée en puissance de la pratique féminine, le football demeure l'un des sports olympiques les moins féminisés, à égalité avec le rugby. Plus généralement, les motivations à la pratique sportive varient entre hommes et femmes. Ces dernières sont « culturellement » moins tournées vers les sports de compétition *(pour en savoir plus)*, peut être en partie du fait des stéréotypes de genre qui peinent à s'effacer.

[1]La ligue de football a lancé un plan de féminisation en 2012. Il s'articule autour de 4 axes : valoriser la place des femmes dans le football, devenir une nation de référence en termes de licenciées, jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial et innover en matière de formation.

Un sport plus accessible dans les territoires peu denses

Dans la région, on recense en moyenne 558 licences de football pour 10 000 habitants en âge de pratiquer. Ce taux varie fortement selon les territoires *(figure 3)*. Le lieu de résidence influence en effet la nature des activités pratiquées, du fait des équipements présents. Mais elle dépend également des caractéristiques socio-démographiques de la population. L'Allier, la Haute-Loire et le Cantal comptent ainsi parmi les quinze départements français où la pratique du football est la plus développée relativement à leur population, avec des taux de licences allant de 840 à 950 pour 10 000 habitants. Ce constat vaut également pour la pratique féminine, plus élevée dans ces trois départements. Le Rhône ferme la marche du classement régional avec une part deux fois moindre. Ces écarts reflètent sans doute moins de réelles préférences sportives qu'une offre d'activités moins diversifiée en zone rurale, alors qu'en milieu urbain la concurrence est plus importante et les équipements saturés. Certaines infrastructures (comme les salles de danse, de gymnastique, les patinoires…) sont concentrées dans les grandes villes, avec des temps d'accès parfois longs pour les habitants des communes rurales.

Viabilité des clubs, capacité des équipements : à chaque territoire ses enjeux

La proximité des clubs et la présence d'équipements sur tout le territoire contribuent à la très large diffusion du

football. La moitié des communes de la région sont ainsi équipées d'un terrain de foot et 90 % des habitants ont accès à cet équipement dans leur commune de résidence. En 2016, plus de 1 770 clubs maillent le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes. Au cours des dix dernières années, ce nombre diminue dans les douze départements de la région, sans exception. Le maintien d'un tissu de clubs pérennes s'avère un enjeu particulièrement fort en milieu rural, où ils portent fréquemment la dynamique associative locale. Les fusions et les ententes sportives s'imposent souvent face à la baisse des effectifs, permettant de mutualiser les moyens financiers et humains. Dans le Cantal et l'Allier notamment, la baisse du nombre de clubs entre 2006 et 2016 (– 27 % et – 19 % respectivement, contre – 17 % dans la région) va ainsi de pair avec celle de la population en âge de pratiquer (– 12 % et – 7 %). Malgré ce mouvement de concentration, les clubs auvergnats restent de plus petite taille. Dans le département du Cantal, on recense en moyenne un club pour 81 licenciés résidents, contre 197 en Haute-Savoie et 141 dans la région *(figure 4)*.

Dans les zones urbaines, le manque de terrains et une demande excédentaire peuvent au contraire constituer des freins à la pratique encadrée. Certains clubs refusent des adhérents faute d'encadrement suffisant ou d'installations sportives disponibles. Les problèmes d'emprise territoriale se font pleinement sentir dans des départements comme le Rhône, où l'on compte un terrain pour 85 licenciés en 2016, contre 1 pour 55 en moyenne dans la région. Les couronnes périurbaines des grandes aires, moins soumises aux contraintes spatiales, disposent de capacités d'accueil plus en adéquation avec le nombre de licenciés (1 terrain pour 53 licences).

3 Un sport très ancré dans la partie ouest de la région

Nombre de licences pour 10 000 habitants en âge de pratiquer

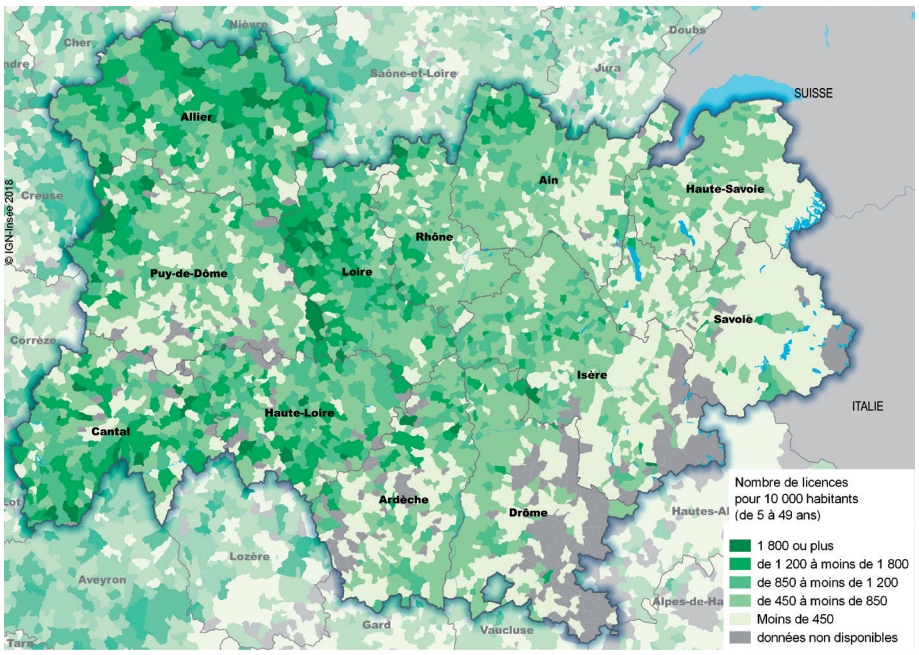

Sources : Recensement des licences sportives 2015 ; Insee, Recensement de la population 2014

Un levier pour l'action publique au sein des quartiers de la politique de la ville

Sport des milieux populaires depuis toujours, le football est l'un des rares pour lesquels la pratique est plus développée dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne nationale. Les habitants de ces quartiers comptent pour 5,4 % des licences de football délivrées dans la région en 2015 (soit 13 710), contre seulement 2,4 % pour l'ensemble des licences sportives. Le football est un vecteur de lien social dans ces territoires en difficulté. Il cristallise de nombreux enjeux en matière de santé publique, de réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive, de valeurs éducatives ou encore de mixité sociale. Dans la région, 57 clubs sont implantés au sein de quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2015. Dans ces clubs, en moyenne, un tiers des licenciés sont eux-mêmes domiciliés en QPV. Cette part est plus élevée dans le Rhône (38 %), la Drôme (39 %) et la Loire (49 %). La concentration de la population au sein de ces espaces influe en partie sur leur degré de mixité territoriale. Si le football rencontre plus

4 Le football féminin en pleine ascension

Nombre de licences, évolution, taux de pratique pour les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes

	Nombre de licences en 2016	*dont licences féminines en 2016*	Part des licences féminines en 2016 (en %)	Évolution du nombre de licences 2007/2016 (en %)			Taux de licences pour 10 000 habitants « en âge de pratiquer » en 2016	Nombre de licences en 2016 rapporté au nombre :	
				Ensemble	Hommes	Femmes		de clubs	de terrains
Ain	22 310	*1 560*	7,0	+ 9	+ 3	+ 245	605	180	42
Allier	13 715	*1 190*	8,7	– 20	– 25	+ 218	842	91	35
Ardèche*	10 580	*840*	7,9	– 17	– 21	+ 93	647	127	54
Cantal	6 320	*640*	10,1	– 26	– 31	+ 101	951	81	33
Drôme*	15 330	*1 050*	6,8	– 17	– 21	+ 93	559	152	53
Isère	37 790	*2 810*	7,4	+ 8	+ 3	+ 116	519	164	55
Loire	31 570	*1 760*	5,6	– 7	– 10	+ 87	773	147	66
Haute-Loire	10 475	*1 050*	10,0	– 16	– 20	+ 67	909	97	44
Puy-de-Dôme	19 850	*1 720*	8,7	– 18	– 22	+ 108	563	99	44
Rhône	47 350	*3 040*	6,4	– 11	– 15	+ 207	422	162	85
Savoie	10 130	*760*	7,5	– 18	– 22	+ 148	429	156	51
Haute-Savoie	24 470	*1 870*	7,6	– 11	– 15	+ 98	506	197	74
Auvergne-Rhône-Alpes	**249 890**	***18 300***	**7,3**	**– 9**	**– 14**	**+ 127**	**558**	**141**	**55**

Note : pour les départements de l'Ardèche et de la Drôme, les évolutions sont calculées sur le regroupement des deux départements.
Population en âge de pratiquer : de 5 à 49 ans pour le football *(définitions)*
Sources : Injep-Méos, Recensement des licences et des clubs 2016, répertoire des équipements sportifs 2018 Insee; Estimations de population au 1er janvier 2017

de succès dans les QPV que les autres sports, il y est en revanche moins féminisé qu'ailleurs. Ainsi, dans ces quartiers, seules 4,2 % des licences de football sont détenues par des femmes, soit 2,1 points de moins que dans l'ensemble de la région en 2015.

Des pratiquants jeunes, comme dans les autres sports collectifs

À l'image des autres sports de ballon, le football se pratique très jeune. En Auvergne-Rhône-Alpes plus de la moitié de ses licenciés ont moins de 20 ans. Cette part est cependant inférieure à celles observées dans les fédérations de basket-ball (65 %), de handball (67 %) et de rugby (55 %).
La pratique du football atteint des records entre 10 et 14 ans chez les jeunes garçons, avec une moyenne régionale de 21 licences pour 100 jeunes. Dans la Loire, c'est même plus d'un jeune garçon de cet âge sur quatre qui adhère à un club de football. La pratique régresse ensuite progressivement avec l'âge. L'adolescence est une étape clé dans la poursuite ou non de l'activité, souvent en lien avec le devenir scolaire. Chez les garçons, l'abandon de la pratique est fréquent entre 15 et 19 ans.
Dans les départements ruraux, le taux de licence marque une reprise dans la tranche des 20 à 24 ans, sous l'effet du départ de nombreux jeunes allant travailler ou poursuivre leurs études dans les grands pôles universitaires. Au-delà de 29 ans, l'engagement sportif est moindre, la vie en couple et les contraintes familiales prenant de l'importance. Le taux de pratique décroît sensiblement, pour les hommes comme les femmes, en milieu rural comme urbain, les individus se tournant vers d'autres disciplines. ■

La DRDJSCS soutient le football régional

Le football est un sport aux fortes vertus éducatives et sociales, du plus petit club jusqu'en équipe de France. Celle-ci symbolise l'unité du pays par sa capacité à associer tout au long de son histoire des joueurs métropolitains, ultramarins ou issus des différentes vagues d'immigration.

À la base, des milliers de personnes, bénévoles comme professionnels, accueillent dans les clubs chaque semaine des dizaines de milliers de jeunes garçons, mais aussi de jeunes filles désormais, partout en Auvergne-Rhône-Alpes. Les terrains de football restent l'un des derniers endroits où se côtoient des jeunes gens de toutes conditions.

Le soutien de la DRDJSCS au football régional (ligue, districts, clubs) a pour objectif d'accroître la pratique sportive encadrée, de faire en sorte que les clubs soient des lieux d'accueil et de socialisation privilégiés et de renforcer leur structuration.

Ce soutien bénéficie des moyens financiers du Centre national pour le développement du sport (CNDS). Il se concrétise également par l'intervention de trois conseillers techniques sportifs (CTS), agents de l'État placés auprès de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de football.

La DRDJSCS accompagne également la pratique sportive de haut niveau qui concerne, en Auvergne-Rhône-Alpes, 220 joueurs et joueuses (1 pôle espoirs féminin et 4 centres de formation de clubs professionnels). Le projet de performance fédéral de la fédération française de football prévoit également l'implantation à Lyon d'un pôle espoirs masculin et du pôle France futsal dès la rentrée prochaine.

Isabelle DELAUNAY
Directrice régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes

Remerciements

Cette étude a été réalisée avec l'appui de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). Nous remercions chaleureusement Anthony Caruso, chargé d'études, pour sa collaboration.

Définitions

Les données sur les licences utilisées pour cette étude sont issues d'un recensement exhaustif réalisé chaque année par le ministère en charge des sports auprès des fédérations françaises agréées.
On enregistre des licences et non des licenciés. Ainsi, un même individu peut posséder deux licences dans deux fédérations différentes, ou plus rarement, deux licences pour un même sport (pratiquant et arbitre par exemple).
Le fait d'être titulaire d'une licence ne laisse pas préjuger d'une pratique effective de l'activité. Depuis 2012, le recensement s'effectue à la commune d'habitation du licencié, et non à la commune de pratique.
Entre les années 2005 et 2010, les licences des départements de l'Ardèche et de la Drôme ont dû être regroupées. Elles sont en effet recensées au sein d'un même district et ne font alors pas l'objet d'une répartition.
Un certain nombre de licences ne sont pas réparties géographiquement (1,5 % pour l'année 2016 concernant la Fédération française de football). Le nombre de licences par département ou par région peut donc être, de ce fait, légèrement sous-estimé.

Une **licence** est définie comme un titre payant permettant une pratique annuelle, même si le possesseur de la licence ne pratique que quelques mois dans l'année.

La **population « en âge de pratiquer »** est déterminée sur la base d'un pas quinquennal. C'est la tranche d'âge qui, pour un sport donné, permet de regrouper 90 % des licences (soit celle des 5-49 ans pour ce qui concerne le football).

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)
ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « L'intégration dans le sport fédéral des jeunes publics des quartiers prioritaires», *DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, La Lettre*, janvier 2018
- « Pratiques physiques ou sportives des femmes et des hommes : des rapprochements mais aussi des différences qui persistent », *Insee première* n° 1 675, novembre 2017
- « Le sport, d'abord l'affaire des jeunes », *Injep analyses & synthèses* n° 1, mars 2017
- « Plus d'un million de licences dans un sport olympique », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 20, août 2016
- « Terrains de grands jeux : équipement sportif le plus proche », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 4, mai 2016

Insee
Mesurer pour comprendre